

Au nom de la science

Pendant quarant ans, soit de 1843 à 1883, une loi du Québec est venue restreindre l'utilisation de « cadavres trouvés sur la voie publique ou d'individus décédés dans une institution subventionnée et non réclamés » aux fins de l'enseignement de la médecine. La connaissance du corps humain, essentielle à la pratique de la médecine et, particulièrement, de la chirurgie, a donc longtemps été rendue difficile pour les aspirants médecins; ces derniers, pourtant, devaient connaître l'anatomie et les techniques de dissection pour obtenir leur diplôme. Cette législation restrictive s'appuyait sur le respect que la population vouait aux morts et sur les préjugés populaires qu'on entretenait à l'égard de la dissection. Or, à une époque où les écoles de médecine se multipliaient, la rigidité de la loi conduisit bientôt à la généralisation du vol de cadavres dans les cimetières, soit par les étudiants eux-mêmes, soit par des individus attirés par des profits rapides.

Il ne faut pas croire que la profanation de sépulture n'était pratiquée que dans les grandes villes. Au cours des années 1877 et 1878, quelques incidents du genre sont aussi signalés dans notre région. Les premiers à sonner l'alarme sont la *Granby Gazette* et le *Waterloo Advertiser* qui, au mois de février 1877, s'indignent de la venue des pilleurs de tombes au cimetière de la rue Cowie, à Granby. Moins d'un an plus tard, en janvier 1878, l'hebdomadaire de Granby rapporte un autre cas de vol de ca-

davre qui illustre de manière éloquente la façon de procéder de ceux qui osent violer les sépultures.

Quelques individus, soupçonnés d'être à la solde d'étudiants en médecine, s'introduisent donc dans le cimetière Cowie aux petites heures du matin avec l'intention de s'emparer de la dépouille d'un certain monsieur Parker. Ils exhument le corps du défunt, le dévètent et le transportent, sans plus de ménagement, jusqu'à un traîneau qui les attend en bordure de la rue. Témoin du méfait, un citoyen est forcé de garder le silence sous la menace d'une arme à feu. Il va sans dire que ce dernier s'est bien gardé d'intervenir ou de donner l'alarme.



Des étudiants en médecine, à Montréal, au début du XX^e siècle. (Coll. Nicolas Viau, SHHY)

Mis au courant de la profanation de la sépulture, le maire de Granby, Alonzo Savage, commande immédiatement au huissier P. A. Martin de récupérer la dépouille de monsieur Parker. Or, après avoir enquêté dans plusieurs municipalités et s'être rendu jusqu'à Montréal, l'officier de justice revint bredouille de son périple. Il faut dire que, dans la plupart des cas semblables, les corps, qui pouvaient rapporter entre 30 \$ et 50 \$ aux voleurs, une somme importante à l'époque, étaient cachés dans des entrepôts ou des sous-sols en attendant de faire l'objet d'une dissection.

La pratique du vol de cadavres cesse en 1883, soit dès que le législateur autorise qu'on remette à une école de médecine pour l'enseignement de l'anatomie le corps de tout individu « décédé dans un établissement et n'ayant pas été réclamé après 48 heures ».

Richard Racine

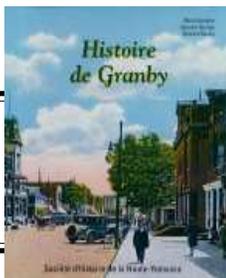
Les Canadiens français et la Deuxième Guerre mondiale

Chaque automne, le 11 novembre, le jour du Souvenir rappelle à nos mémoires tous ceux qui, parfois au sacrifice de leur vie, ont défendu le Canada et la démocratie au cours des deux conflits mondiaux. Immanquablement, cette commémoration ramène aussi au devant de la scène la position ambiguë des Canadiens français lorsqu'il s'est agi de s'opposer au nazisme et au fascisme au cours de la guerre 1939-1945. Une image quasi folklorique ne les montre pas fuyant massivement dans les bois pour éviter de participer à un conflit qu'ils jugent ne pas les concerner? Pour sa part, l'historien Robert Comeau affirme sans ambages que le Canada français, en refusant de s'engager à fond dans cette juste guerre, a raté un important rendez-vous avec l'histoire.

Ce court article n'a pas comme ambition de justifier l'attitude des Canadiens français lors des événements tragiques qui vont embraser le monde entre 1939 et 1945, mais bien de remettre les faits dans leur contexte et ainsi redonner leur dû à ceux de nos compatriotes qui, du raid de Dieppe au débarquement de Normandie, ont volontairement mis leur vie en jeu pour défendre les valeurs auxquelles ils croyaient.

Bien sûr, nul ne peut nier la tiédeur de certains Canadiens français à combattre pour secourir l'Angleterre, cette mère patrie qui, par le passé, avait fait si peu de cas de ses sujets francophones du Canada. Il n'empêche que ces derniers n'ont jamais refusé de participer à la lutte contre l'Allemagne et ses alliés; c'est l'aspect obligatoire de cette participation qui les a toujours rebutés. Ils seront même nombreux à s'enrôler dès les premiers moments de la Deuxième Guerre mondiale. À Granby seulement, on en trouve près de 250 qui, volontairement, s'engageront outre-mer. On les verra com-

Suite page 3



Histoire de Granby, un volume de 512 pages agréé d'autant de photographies des lieux, des institutions, des entreprises et surtout des hommes et des femmes qui ont fait Granby.

On peut se procurer le volume, au prix de 45 \$, à la Société d'histoire de la Haute-Yamaska, au 135 rue Principale à Granby, par envoi postal et dans les librairies de Granby.

Lucius Seth Huntington : un homme de combat

Lucius Seth Huntington, qui fut député libéral fédéral du comté de Shefford de 1861 à 1882, était un homme exceptionnel qui avait le sens de la formule et qui n'hésitait pas à aborder les sujets les plus controversés, quand il n'était pas lui-même cause de controverse. Quelques exemples suffiront à montrer le courage de cet élu de notre région. D'abord, en septembre 1869, il réclame l'indépendance totale du Canada envers la Grande-Bretagne, une position que défend un de ses adversaires politiques, le conservateur A. T. Galt. Mais ce ne fut pas là, loin s'en faut, l'intervention la plus spectaculaire du député de Shefford.

Le 2 avril 1873, la session fédérale est ouverte depuis moins d'un mois lorsque le député Huntington se lève de son siège pour faire une déclaration sensationnelle : il se dit en mesure de prouver que la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, présidée par sir Hugh Allan, masque en réalité des intérêts américains, et que les ministres ont, la veille des élections fédérales précédentes, promis par écrit une charte à cette compagnie moyennant de grosses contributions à leur caisse électorale. L'information provenait d'un commis insatisfait, W.G. McMullen, qui avait dérobé des documents à l'étude Abbott, l'avocat d'Allan. Ces accusations de Huntington, la parution subséquente dans le *Herald* de larges extraits des lettres subtilisées et les aveux plus

tardivs d'Allan révélèrent, bribes par bribes, la trame de ce que l'on appela « le scandale du Canadien Pacifique », scandale qui devait mener le gouvernement conservateur de John A. McDonald à démissionner.

Autre coup d'éclat du député de Shefford: au début de l'année 1876, Huntington prononça à Argenteuil un discours anti-clérical qui fut considéré comme une véritable déclaration de guerre à l'ultramontanisme. Les conservateurs s'emparèrent du contenu de ce discours, bien résolu à s'en servir au détriment des rouges, n'hésitant pas à affirmer, par exemple, que les évêques condamnaient eux aussi les libéraux. Dans Charlevoix, où se déroulait à ce moment une élection partielle, la déclaration de Huntington déclencha les passions; certains parlèrent même de guerre de religion. Et tandis que Galt, pourtant un conservateur, se plaignait ouvertement des interventions cléricales dans les affaires politiques, le vieux Mgr Bourget montait aux barricades pour dénoncer le libéralisme dont l'intention

était de subordonner l'Église à l'État et de limiter le rôle du prêtre dans la sacristie. Le curé Sirois, de Baie-Saint-Paul, avait même mis en garde ses fidèles contre les libéraux, ce parti anticlérical qui voulait abolir la dime et affamer les prêtres, sinon faire couler leur sang.

Lutte pour l'indépendance totale du Canada, scandale du Canadien Pacifique, demande de séparation des pouvoirs temporels et spirituels : cela mérite qu'on souligne l'apport de cet homme d'avant-garde, même si ses paroles et ses actions n'eurent pas l'impact qu'il aurait sans doute souhaité. En effet, le *Canadian Pacific* survivra orgueilleusement, le rapatriement de la Constitution canadienne ne se réalisera que sous le gouvernement de Pierre Elliot Trudeau, de surcroît sans l'accord du Québec, et, enfin, l'Église catholique du Québec régnera sans partage jusqu'à la Révolution tranquille. Il n'empêche que Lu-



Lucius Seth Huntington
(Société d'histoire du comté de Brome)

cius Seth Huntington porte l'insigne honneur de faire partie du groupe restreint des démocrates authentiques qui, courageusement, ont tracé la voie à une société plus libre et plus moderne.

Maurice Harvey

Émile Roberge sur la Société Saint-Jean-Baptiste

Suite à notre article sur la Société Saint-Jean-Baptiste publié dans notre dernier numéro, un lecteur assidu fait le point sur les organismes qui ont succédé à la SSJB Notre-Dame.

[...] Je pense que ton titre eut été plus exact à être au pluriel, car il y eut plusieurs SSJB à Granby, selon les paroisses. Cependant, à la fin, il n'existait que celle de Notre-Dame. La SSJB Notre-Dame n'a pas « cédé sa place » à la Société nationale des Québécois (SNQ). Il s'agit plutôt d'un changement d'orientation et de nom. En effet, à la suite de la tenue des « États généraux du Canada fran-

çais », les SSJB ont endossé les conclusions indépendantistes de ces importantes assises et ont opté pour un nom plus conforme à cette nouvelle orientation. [...]

Puis il y a une petite confusion dans ton article. Tu dis que « la Société nationale des Québécois... sera remplacée par le Mouvement national des Québécois ». En fait, les SNQ sont chapeautés par le MNQ. Les SNQ et le MNQ se situent à des niveaux différents. [...] On doit parler de trois niveaux : les SNQ locales (telle que celle de Shefford), les SNQ régionales (telle que celle de Richelieu-Yamaska) et le Mouve-

ment national des Québécois (pour tout le Québec).

La SNQ-Shefford a été l'association la plus nombreuse de Granby à cause des adhérents au « Cercle d'entraide » auquel tu fais allusion. Notre SNQ a cependant mis fin à ses activités en 1982... Depuis trois ans, un groupe a pris la relève, reprenant le nom de SSJB, préférant le nom des origines à celui qui manifestait son engagement dans la société actuelle.

Merci à monsieur Roberge pour ces précisions.
Richard Racine

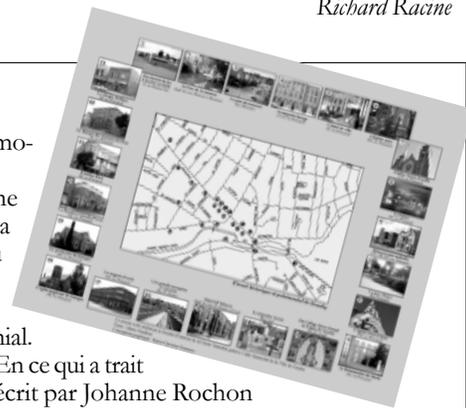
Circuits historiques et patrimoniaux

Une nouvelle activité à réaliser seul, avec des amis ou en famille : les circuits historiques et patrimoniaux de Granby, Bromont et Waterloo.

Le circuit de Granby a été réalisé par la Société d'histoire de la Haute-Yamaska grâce à une subvention de la Ville de Granby. La rédaction des textes a été confiée à Mario Gendron et la réalisation des panneaux à Marie-Christine Bonneau. Vous pouvez vous procurer le dépliant du circuit à la SHHY, dans les bureaux de tourisme et les commerces identifiés sur les panneaux ou sur notre site Internet.

Pour sa part, c'est au printemps dernier que la Ville de Bromont inaugurerait son circuit patrimonial. Sa réalisation a été confiée à Manon Sartou de Ciné-cité, une spécialiste en architecture patrimoniale. En ce qui a trait aux informations historiques, elles sont tirées de *Bromont : architecture patrimoniale de West Shefford*, écrit par Johanne Rochon et Richard Racine et publié par la SHHY. Le circuit de Bromont est disponible sur le site Internet de la Ville, <http://www.bromont.net>.

À Waterloo l'initiative du Circuit du patrimoine revient au Service des loisirs de Waterloo. Sa réalisation était sous la responsabilité de Diane Gosselin.



Une rocambolesque histoire de mariage mixte

Lettre du curé Ludger Beauregard de Saint-Bernardin de Waterloo au vicaire-général du diocèse de Saint-Hyacinthe. (Archives Évêché de Saint-Hyacinthe)

Waterloo 7 novembre 1899

Révérend Monsieur P. Decelles P^{re} Chanoine
Mon cher Pierre

Je viens vous raconter le lamentable drame qui s'est joué ce soir et qui motive mon message par téléphone. Les choses se sont terminées tout autrement que je l'espérais, quand je vous ai téléphoné. Commençons par le commencement : Hier un de mes paroissiens vint m'avertir que Flora, la fille cadette de Mr le Notaire Tartre irait se marier le lendemain, à l'insu de ses parents, devant un ministre protestant avec un jeune protestant anglais du nom d'Arthur Robinson. Je fis mandater Mr Tartre et lui apprit la nouvelle qu'on venait de me donner. Mr Tartre en fut atterré. Quoiqu'il sut déjà que sa fille était en amour avec ce jeune protestant, il ne croyait pas les choses rendues à ce point. Pour prévenir ce scandale, je lui suggérai de ne s'absenter de chez lui pour aucune raison, de veiller sa fille de près et de me faire mander si elle faisait quelque tentative d'évasion. L'avant-midi se passa sans incident; la jeune fille aida sa mère au soin du ménage et fit comme si de rien n'était. Vers deux heures, elle monta à sa chambre, mit sa toilette pour sortir; mais elle trouva la porte donnant sur la rue verrouillée et sans clé. Elle alla dans la salle et sa mère lui dit : « avant de sortir ton père veut te voir ». La fille fit semblant d'acquiescer à ce désir et en attendant son père retenu dans son office par un client, elle alla en arrière de la maison vers les privés. La mère ne soupçonna pas d'abord son intention de s'évader de ce côté, elle attendit sa rentrée 3 ou 4 minutes et alla voir ce qu'elle faisait. La fille s'était enfuie. L'alerte se donne dans la maison, on cherche partout, on court ici, on court là : plus de Flora. On va chez les voisins, les deuxièmes voisins, personne ne l'a vue. Mr Tartre court chez le

père du garçon, s'informe si sa fille est là; rien. Enfin les anges ou le diable l'ont enlevée. Le jeune Tartre vient chez moi et m'annonce que Flora est disparue et qu'ils ignorent où elle s'est réfugiée. Je vais chez Mr Tartre, la désolation est à son comble. Madame Tartre crie, se lamente, les enfants pleurent et sanglotent. Je subis l'influence des larmes et je pleure avec eux. Enfin, me dis-je, ce n'est pas nos larmes qui arrêteront le malheur, agissons, le Ciel nous aidera.

Je m'informe, je questionne sur les perquisitions faites chez les voisins. Madame Tartre me dit alors : J'ai été chez une telle, je lui ai demandé si Flora était chez elle, elle m'a répondu que non, mais elle m'a paru agitée, mal à l'aise. Eh bien, quand on est agité, dis-je, c'est que la conscience n'est pas à l'aise; allez voir cette Dame, Mr Tartre, mais avant aller prendre son mari et faites lui faire des recherches lui-même, elle doit être là. Une jeune canadienne qui a vu la fuite de Flora, vient nous dire alors qu'elle est chez la Dame que l'on soupçonne. Je vais à cette maison et je dis à la femme : Madame, Flora Tartre est ici, je le sais d'une manière certaine; elle proteste qu'elle n'est pas dans sa maison. Inutile de mentir, Flora est ici et vous allez nous l'emmener sur le champ. Alors la pauvre femme se déconcerte, balbutie. Allez vite, dis-je, et vous, Monsieur le mari de Madame et Mr Tartre, allez aussi et fouillez partout dans les coins, pendant que je vais faire la garde ici. Cinq minutes après, la fugitive descendait l'escalier de l'étage supérieur avec son père, en lui disant : « Papa je suis en âge, je me marie ». Quoi! Flora, nous faire un scandale pareil! Soit! vous voulez vous marier, au moins faites les choses selon votre religion; venez chez votre père et nous allons arranger les choses. En sortant de la maison, le jeune Robinson arrive, saisit Flora pour l'enlever, Mr Tartre tient bon mais des jeunes protestants arrivent à la rescousse du jeune Robinson, et alors c'est un tourbillon dans la rue indescriptible. Enfin on fait entendre raison à Robinson et on le décide à venir chez Mr Tartre.

En entrant dans la maison, Flora me dit de suite : « Mariez-nous Mr le Curé ». Mais Flora, il faut bien des pouvoirs que je n'ai pas pour faire un tel mariage; attends un peu nous allons nous expliquer et alors si vous persistez à vouloir vous marier ce soir, je téléphonerai pour la dispense. Enfin il n'y eut aucun moyen de faire entendre raison ni à Flora ni à Arthur. Alors pour éviter un plus grand scandale je vous ai téléphoné pour dispense. Quand je revins avec mes pouvoirs, je demandai au garçon s'il consentait à laisser élever les enfants dans la religion catholique. Il me répondit que Flora lui avait laissé liberté entière sur ce point et qu'il en userait. Je demandai à Flora d'exiger cela de son amant et parlai lui de cette condition. Alors, comme il y avait beaucoup de monde dans la salle, elle conduisit son Arthur dans l'office de son père et là trouvant la porte non verrouillée ils s'enfuirent, sans pardessus et nu-tête, dans la rue où des jeunes Anglaises et des jeunes Anglais les reçurent et les firent monter dans une voiture couverte et au galop chez le ministre. Voilà la fin de ce triste et scandaleux roman. Je suis affligé pour la famille Tartre, c'est une épreuve lamentable. Mr et Madame Tartre sont des catholiques vraiment bons; ils prennent beaucoup de soins de leurs enfants et voilà qu'un scandale sans pareil se commet au sein de cette famille si respectable. Vous ne sauriez croire comme tout le monde canadien catholique est atterré de ce scandale.

Pardonnez-moi ce long récit, je suis seul et je sentais le besoin de causer de ce déplorable événement. On vient de m'apprendre que les deux tristes héros sont partis après leur mariage par le ministre pour Eastman où le jeune homme a un emploi de commis.

Bonsoir, il est minuit. Mes hommages respectueux à Nos Seigneurs et à vous un bonsoir amical. Votre tout dévoué ami

J. L. Beauregard P^{re} curé. Excusez les fautes, je vais me coucher.

Photo : presbytère de Waterloo

(Coll. Ronald Parisien SHHY)

Les Canadiens français... (suite)

battre dans toute l'Europe et libérer l'Italie, la France, la Belgique et la Hollande, certains seront faits prisonniers par les nazis, quelques-uns mourront.

Avant de mettre en cause la loyauté, voire le courage, des Canadiens français au cours de la guerre 1939-1945, on doit aussi considérer que les libéraux de Mackenzie King s'étaient fait élire au Québec, en 1940, grâce à la promesse maintes fois réitérée de ne jamais imposer la conscription pour outre-mer. Aussi, lorsque le même gouvernement, sous la pression de l'opinion publique canadienne-anglaise, décidera, en avril 1942, de tenir un référendum sur la conscription à travers tout le pays, les Canadiens français se sentiront trahis. En conséquence, environ

80 % d'entre eux répondront « non » à la question « Consentez-vous à libérer le Gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire ? »; les Canadiens anglais, de leur côté, voteront « oui » dans la même proportion. Il faut toutefois rappeler que ce n'est qu'en novembre 1944, six mois avant la fin du conflit en Europe, que le Canada imposera l'enrôlement obligatoire pour outre-mer, soulevant à nouveau un tollé dans le Canada français.

Les Canadiens français ont-ils manqué leur rendez-vous avec l'histoire? Sous l'éclairage des faits, il semble bien que la réponse doive être négative. Car tout historien qui ignore dans son analyse la place bien particu-

lière qu'occupent les Canadiens français dans le Canada, qui ignore l'aspect national et politique des phénomènes qu'il étudie se condamne à ne jamais voir qu'un côté de la médaille.

Mario Gendron

L'historien régional

Bulletin de la

Société d'histoire de la Haute-Yamaska

135, rue Principale

Granby (Québec) J2G 2V1

Téléphone : (450) 372-4500

Télécopieur : (450) 372-9904

Site Internet : <http://www.shhy.org>

Courriel : info@shhy.org

ISBN 2-9807338-1-4

ISSN 1708-7023

©2004 Société d'histoire de la Haute-Yamaska

Dieudonné Goyette - Lucia et Anna Lasnier

Le docteur Joseph Mizaël Dieudonné Goyette, fils de Dieudonné et Exina Deslandes, est né le 29 avril 1886 à Saint-Valérien. Il épouse en premières noces Lucia Lasnier, le 9 avril 1910, à Sainte-Cécile-de-Milton. De cette union naissent cinq enfants : Gabrielle, l'aînée, et quatre fils, Jean, Gilles, Roch et Guy. À la suite du décès de son épouse, lors de l'épidémie de grippe espagnole de 1918, le docteur Goyette se remarie avec sa belle-sœur, Anna Lasnier, le 11 août 1919. C'est en 1924 que la famille Goyette vient s'installer à Granby, dans un logis voisin du couvent. Là naîtront trois autres enfants : Paul, Marc et Andrée.

Le docteur Goyette décède le 21 août 1958, à l'âge de 72 ans, laissant une descendance qui s'illustrera dans diverses sphères d'activité.

Gabrielle a épousé Paul-Émile Borduas (auteur du *Refus global*) l'un des plus grands peintres Québécois. C'est grâce à Gabrielle que le petit voisin de la rue Gill, Charles Daudelin, a pu rencontrer Borduas, étudier avec lui et devenir, lui aussi, l'un des grands peintres et sculpteurs du Québec.

Jean a fait ses études comme avocat. Il est devenu bâtonnier du district de Shefford et président du Barreau du Québec avant d'être nommé juge. Il a participé activement à plusieurs campagnes électorales comme di-

recteur d'élections dans Shefford. Les boîtes de scrutin étaient déposées chez lui, sur la rue Church. Il fonda aussi avec des amis le bureau de crédit de Granby (*Granby finance*).

Roch a fait des études commerciales en anglais au collège de Victoriaville et a grandement contribué au succès de la *Granby Elastic Web* à titre de vendeur et directeur des ventes. À la suite de la fermeture de l'usine, il n'a pas hésité à fonder sa propre compagnie, Goyette Textiles Inc., qui existe toujours aujourd'hui. La cadette de ses filles, Andrée, a pris la relève. Roch Goyette est reconnu comme un gentleman à travers le monde (États-Unis, France, Japon, Allemagne, Angleterre, Hollande, etc.).

Gilles (Doc) a marqué la vie journalistique de *La Voix de l'Est* et de *La Nouvelle Revue* durant plusieurs décennies comme journaliste sportif.

Guy était un musicien hors pair, il aimait jouer du piano partout où il pouvait se rendre utile. Il était l'organiste du grand séminaire de Saint-Hyacinthe durant ses études classiques qui le menèrent à la prêtrise. Il était professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe et grandement impliqué dans la Commission scolaire de Granby. Il est malheureusement décédé subitement et prématurément aux îles Madères. L'église Sainte-Famille n'était pas assez grande pour accueillir tous les

Granbyens qui voulaient assister à ses funérailles.

Paul a d'abord été propriétaire de la pharmacie voisine du bureau de son père, puis restaurateur et propriétaire du *Princess* (en face de l'hôtel de ville de Granby, aujourd'hui le Lotus d'or). Mais il a surtout fait carrière dans l'enseignement. Il a été directeur de l'école des Arts et métiers sur la rue Saint-Antoine et premier directeur de l'école Joseph-Hermas Leclerc.

Marc a fait ses études en médecine et a pratiqué en clinique privée avec son père avant de poursuivre ses études et devenir le premier anesthésiste qualifié attiré de l'hôpital de Granby où il a travaillé toute sa vie.

Les six garçons ont fait beaucoup de sports. Gilles (Doc) a excellé au baseball. Jean, Roch et Marc se sont illustrés sur les courts de tennis bien avant que le tennis ne soit organisé par les Loisirs de Granby. À quatre-vingts ans, Roch était toujours membre du club de tennis de Granby et membre de la *United States Tennis Association*.

John Enright

Erratum

Dans notre dernière parution, le texte sur Omer Bienvenue et Celina Brien était de Richard Racine et non de Jean Tétrault. Toutes nos excuses.

25 ans déjà !

Nous désirons souligner, cette année, un anniversaire tout particulier pour la Société d'histoire de la Haute-Yamaska, soit les vingt-cinq ans au sein de notre société de **Mario Gendron**. Chercheur infatigable, il a permis, par ses nombreuses publications, de sortir de l'oubli une région trop souvent négligée par l'histoire nationale.

Nouvelles brèves

- ◆ Pour faire suite à notre éditorial, j'invite ceux d'entre vous qui ne l'auraient pas encore fait à lire « **Granby s'en va-t-en-guerre** », le récit captivant que Mario Gendron a fait de cette période peu connue dans l'*Histoire de Granby*.
- ◆ Dans le but de mieux connaître la participation de citoyens de Granby à la **Deuxième Guerre mondiale**, Chantal Leduc a constitué un fichier exhaustif de tous ceux et celles qui se sont enrôlés dans les forces armées canadiennes. Ce **fichier**, qui contient environ 450 noms, est disponible pour consultation dans nos locaux.
- ◆ Plusieurs **maisons de production cinématographique** ont eu recours aux services

de centre d'archives de la SHHY au cours de l'été, ce qui démontre, une fois de plus, le rôle important que nous jouons en région. En centralisant l'information à caractère historique, nous évitons aux chercheurs de nombreuses démarches tout en assurant la conservation et la diffusion des archives. Passons brièvement ces demandes en revue.

■ L'histoire du **Zoo de Granby** ne cesse de soulever la curiosité. Ainsi la maison de production ORBI-XX1 a-t-elle choisi de réaliser un documentaire sur le sujet, documentaire qui sera diffusé sur les ondes d'**Historia**. Les archives de divers fonds dont ceux du Zoo ont été grandement mises à contribution et notre directeur général, Richard Racine, a témoigné des débuts

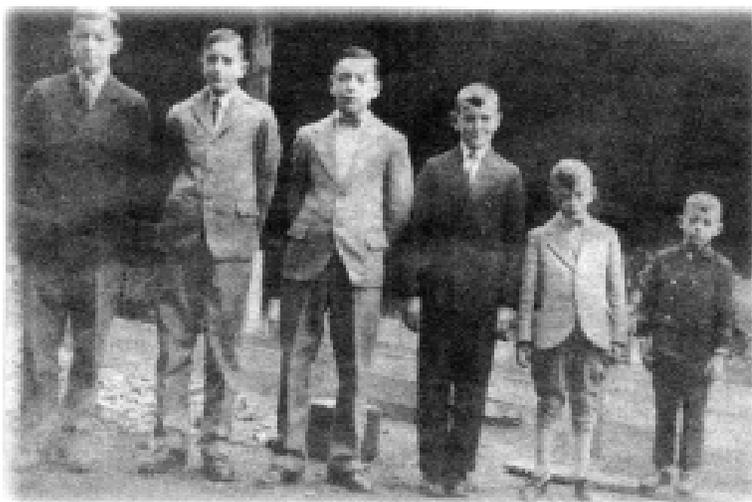
de la fondation de cette institution granbyenne.

■ Jean-François Labelle, de Canal Vox, nous a également rendu visite pour son émission **Des chemins qui se racontent**, question d'en savoir un peu plus sur les frères Frost et le hameau de Frost Village.

■ Quant à la maison Productions Quatre par Quatre, elle a requis nos services dans le cadre de la production d'un film promotionnel sur la ville de **Bromont**. Soulignons que la Ville fête ses **quarante ans** d'existence cette année.

◆ Le conseil d'administration et le personnel de la SHHY tiennent à dire un gros merci à **M. Gilles Massé** pour la fabrication d'un meuble de conservation pour les plans.

Johanne Rochon



De gauche à droite : Jean, Roch, Gilles, Guy, Paul et Marc Goyette